



Mon bail est il toujours valable

Par **Shahine**, le **10/06/2014** à **09:08**

Bonjour, j'ai une question a vous poser. Je suis locataire depuis 2010 dans mon logement. 6 mois avant que mon bail se termine mon prioritaire m'envoie un courrier m'informant qu'il souhaite vendre et que je doit quitter le logement a la fin de mon bail en septembre 2013. N'ayant pas trouver de logement je suis toujours dans l'appartement. Le bail n'a pas été renouvelé en septembre 2013. Mais Je paye bien entendu le loyer, et mon propriétaire me fait toujours mes quittances de loyer. Ma question es peu t'il a tout moment demander de partir ? Le fait que j'ai payer mon loyer malgré que mon bail c'est fini peu t'il changer quelque chose a ma situation ? Merci

Par **Lag0**, le **10/06/2014** à **09:47**

Bonjour,
Ce qui compte, c'est que le bailleur continue de vous établir des quittances. Cela prouve qu'il vous reconnait toujours comme locataire et donc que votre bail a bien été renouvelé. Lorsqu'un locataire voit son bail résilié, le bailleur ne doit surtout plus lui établir des quittances mais simplement des reçus. A priori, votre bailleur ne le savait pas...

Par **Shahine**, le **10/06/2014** à **15:13**

Merci pour la rapidité de votre réponse.